



SAINT ETIENNE LE 6 mai 2020

COMPTE RENDU CHSCT DU 6 MAI 2020LH177

Ce CHSCT s'est tenu en audioconférence afin d'entériner les modalités de reprise à partir du 11 mai 2020.

M Cester a précisé que dans la Loire sur 850 agents environ 28 cas ont été déclarés et pas d'hospitalisations.

Il a toutefois rappelé que le département de la Loire était le deuxième département touché par le virus dans la région AURA après le Rhône.

Il a donné la parole au médecin de prévention :

Le Dr Baudet a précisé qu'il s'agissait d'un début de déconfinement et que les agents en santé fragile et ceux en télétravail devaient rester chez eux.

Pour les agents en santé fragile il est indispensable qu'il donne son avis sur chaque cas, les Chefs de service doivent donc prendre contact avec les agents pour qu'il fasse la démarche.

M Cester a bien précisé qu'il n'y avait aucune pression sur ces agents pour qu'ils reviennent au bureau.

Nous allons passer en plan de reprise d'activité à compter du 11 mai mais de façon différenciée et progressive.

Ainsi les agents en santé fragile et les agents en garde d'enfants restent en ASA, les agents en télétravail restent chez eux également en revanche les autres agents peuvent revenir sous condition de pouvoir être reçu dans les services en respectant les mesures barrières.

Des consignes strictes ont été établies par le ministère :

La distanciation doit être respectée : pas moins de 1m50 entre les agents pour ceux en bureau collectif. La circulation des agents doit permettre également de se croiser à plus d'1m de distance.

Les agents installés en marguerite ne doivent pas être face à face ainsi sur une marguerite de 4 agents seulement 2 agents en diagonale doivent être positionnés . Si ce n'est pas possible des parois en plexiglas sont en cours d'installation.

Un tableau des services qui sont au nombre de 57 dans la Loire a répertorié les services qui seraient en difficulté .

Les services de St Etienne CHU et Trésorerie Municipale de St Etienne qui ne pouvaient pas répondre aux critères ont été pourvus de parois plexiglas ce matin, le SIP de St Etienne Charcot cet après-midi et d'autres services en difficulté seront également destinataires.

Cette installation est vécue positivement par les agents présents.

Ces achats seront cofinancés par les crédits du CHS.

Le Dr Baudet a souligné la nécessité de bien respecter les distances et l'hygiène. Pour les agents qui

utiliseraient des ordinateurs en commun il faut qu'avant chaque utilisation les agents désinfectent le clavier avec une lingette.

De même les boutons des mopieurs qui sont utilisés par différents agents.

Les compléments de gels et de lingettes sont en cours de livraison.

Pour les masques, 500 masques alternatifs en tissu ont déjà été reçus, 500 autres arrivent cet après-midi et 2000 devraient arriver début de semaine prochaine. Ils seront distribués en priorité aux agents venant en transport en commun à raison de 2 par personne puis à tous les agents du département.

En revanche les masques chirurgicaux resteront en stock en prévision d'une ouverture au public qui n'est pas pour l'instant à l'ordre du jour sauf cas particuliers(régies..) ou dans ce cas les agents concernés ont déjà été pourvus.

Pour la restauration collective, pas de réouverture à ce jour. Concernant les locaux « détente et repas », la DDFIP n'interdit pas leur accès mais demande d'être vigilant.

Le Dr Baudet précise qu'il est important de respecter les distances et l'hygiène dans ces lieux comme dans les bureaux.

M Cester a précisé qu'il avait assisté à une réunion en préfecture avec l'éducation nationale. Pour le retour à l'école des enfants il n'y a pas d'obligation pour les parents de les remettre à l'école jusqu'à fin mai même si certaines classes sont ouvertes.

Ainsi pour les agents de la DGFIP, les parents pourront rester en ASA quelque-soit la situation de l'école.

Nettoyage des locaux : Un nettoyage approfondi des locaux est annoncé pour cette fin de semaine.

CI-joint le guide élaboré par la DGAFP sur les précautions à prendre pour le retour au travail.